

Extrait du Investig'Action

<http://www.michelcollon.info/Interview-d-Eric-Pauporte-Mali-d.html>

Ruée vers l'or au Mali. Qui accourt ?

- Français - Analyses et témoignages - Nord - Sud -

Date de mise en ligne : jeudi 25 novembre 2010

Auteur(s) : Investig'Action

Le sage grec Chilon disait : « Le feu éprouve l'or et l'or éprouve l'homme ». Le dernier documentaire d'Eric Pauporté, Mali d'or, confirme cette maxime. Le cinéaste belge s'est rendu dans le pays d'Afrique de l'Ouest, sur le site minier de Morila. Investig'Action a rencontré Eric Pauporté. Il nous explique comment les multinationales du secteur minier ont les mains libres pour exploiter l'or du Mali dans des conditions insupportables pour les populations locales et l'environnement. Il nous dévoile également le véritable rôle de la coopération dans les relations Nord-Sud

[http://www.cadtm.org/local/cache-vignettes/L500xH333/cine_club-8e82d.png]

Le cinéaste Éric Pauporté se rend au Mali en 2005 en territoire Bambara. Il y découvre une gigantesque mine d'or à ciel ouvert, la mine de Morila, exploitée par une filiale à capital partagé entre Randgold Resources et AngloGold Ashanti.

Aujourd'hui fermée, la mine Morila a laissé place à un paysage lunaire : « *… La zone d'exploitation a été aujourd'hui laissée à l'abandon. La mine est devenue un immense trou avec à côté des terrils et un grand bassin de traitement des eaux usées. Autour de la mine des dizaines de maisons et des champs à l'abandon. Les gens qui se sont fait voler leurs terres ne les ont jamais récupérées. La compagnie minière avait un plan de fermeture et de réhabilitation du site.* »

La mine de Morila est-elle un cas isolé ? Non.

Présentées par la banque mondiale, le FMI et le secteur privé comme des projets de développement pour les populations locales, les mines provoquent partout dans le monde les mêmes conséquences : la déstructuration des communautés, la spoliation, les pollutions et aussi bien si l'enrichissement des acteurs financeurs financiers de ces exploitations.

L'histoire ancienne du Mali est une histoire peu connue. Pouvez-vous nous en parler ?

Le Mali est historiquement riche en or et riche de son or. Cela remonte à la nuit des temps : l'or du Mali a été acheminé vers l'Égypte, Carthage, Rome, l'Europe, le Monde Arabe. Sur cette richesse furent bâties des sociétés élaborées qui sont les premières à avoir laissé des traces remarquables dans l'Histoire. C'est le cas de la région du Hodh, avec la ville d'Awdaghost, mais aussi de l'empire du Ghana, de l'empire Almoravide (empire berbère), puis de l'empire du Mali ou Mandé dès 1234 avec son fondateur, Sundjata Keita. Ce dernier créa un État fédéral avec une organisation élaborée qui comprenait un parlement, une armée très bien structurée, un système d'enseignement, un trésor public ainsi qu'une organisation de l'extraction et de la vente de l'or. Il développa aussi l'agriculture : coton, arachide. Ce fut aussi l'époque de grands centres urbains universitaires comme Tombouktou, Jenné ou Ségou.

Sundjata Keita eut d'illustres successeurs comme Boubakar II qui, deux siècles avant Christophe Colomb, lança deux expéditions maritimes pour découvrir l'Amérique.

À la fin du 19^{ème} siècle, des grands hommes d'État comme Babemba, Amadou, Alibouri et Samory, ont eux aussi réussi à contenir les assauts des colons européens qui lorgnaient sur les richesses du Mali. Mais pour un temps seulement : en 1883, le Mali devint une colonie française. Durant cette période, les bases économiques de production ne changèrent pas fondamentalement mais la métropole contrainst à l'exportation des produits et surexploita les ressources.

Quelle est l'histoire de la mine de Morilla sur laquelle vous avez enquêté ?

La mine s'installe en 1998 et commence à exploiter en novembre 2000. Une seule concession est exploitée, mais l'entreprise en possède huit autres dans la région. La mine devait avoir une durée de vie de treize ans, mais finalement, elle cessera ses activités huit ans après sa création, en 2009.

Cette mine est une conséquence du boom minier industriel qu'a connu le Mali. Dans les années 80, la Banque Mondiale force le pays à s'ouvrir aux investissements étrangers et à ne plus avoir de contrôle sur les flux financiers. Cette dérégulation permet l'arrivée massive de sociétés qui ont toute liberté pour s'installer et exploiter. La nouvelle

législation leur permet de contrôler tous les aspects de la production : contrôle de l'exploitation de la mine, des produits chimiques et de l'exportation.

C'est pendant cette période que des belges obtiennent une concession d'exploration dans la zone qui allait devenir la mine Morila. En suivant les pistes traditionnelles des orpailleurs locaux, ils identifient une vaste mine avec des teneurs en or exceptionnelles : 900 g par tonnes de minerais ! L'étude d'Impact Environnement et Social (EIES) faite pour la compagnie confirme cette information.

Qui sont les différents acteurs de ce projet d'exploitation ?

Dans le contrat signé avec le gouvernement malien, l'exploitant supposé est Union Minière, compagnie belge qui exploite aussi au Congo. Mais à ce moment-là, Union Minière est nationalisée par Mobutu et la branche commerciale, UMICORE, s'en détache et s'installe à Washington.

Cette séparation est probablement la raison pour laquelle, l'exploitation de Morila passe dans les mains d'Anglogold Ashanti et de Randgold Resources à travers la filiale Morila SA. Anglogold et Randgold sont les branches spécialisées dans l'exploitation minière de deux consortiums financiers : Oppenheimer et Angloamerican.

Le premier est connu pour avoir le monopole de l'extraction de diamants et de l'or en Afrique du Sud. Le deuxième est une major du secteur minier. Etienne Davignon, célèbre figure de la vie politique et économique belge, fait partie de son conseil d'administration.

Étienne DAVignon est une des grosses fortunes de Belgique qui s'est d'abord bâtie avec la colonie au Congo. Il est impliqué dans l'assassinat de Lumumba et la mise en place de Mobutu. Il a participé à la création dans les années 70 du think tank « Groupe de Bilderberg » (pour la création d'une Europe libérale). Il est un des principaux acteurs du dossier Morila et a été à la tête d'Union Minière

Le contrat d'exploitation de la mine Morila porte sur l'or, mais Morila SA exploite aussi du nickel, des platinoïdes, de l'argent… Cela ne fait pas partie des contrats, mais ça fait partie du processus de spoliation dans le sans où l'épuration de l'or se fait en Afrique du sud.

Autre information intéressante : si Anglogold et Rangold ont certes créé Morila SA, c'est la Somadex, une entreprise sous-traitante, qui extrait l'or. Et la Somadex, c'est Bouygues….

Le groupe Bouygues n'est pas connu pour ses capacités techniques dans l'exploitation de l'or !

Ils ont toute la capacité qu'ils veulent quand il y a du fric derrière.

Que s'est-il passé avec les populations locales qui vivaient sur le territoire de la concession de Morila ?

Il y avait environ 20.000 personnes sur le territoire concerné. Ce sont des Bambaras qui vivaient et travaillaient ces terres, surtout des agriculteurs et des forgerons.

Entre 1.000 et 1.500 habitants furent directement déplacés mais en tout, 10.000 personnes qui dépendaient de cette zone pour l'agriculture ont perdu leur accès à ces terres. Ces populations n'ont pas été informées ni consultées d'une manière adéquate. Traditionnellement au Mali, la terre est un bien commun qui est géré par les sages, les notables du village. On ne peut donc normalement pas vendre la terre. Mais l'État a donné les droits d'exploitation à l'insu de la population. La compagnie a donc pu acheter des terres, le plus souvent à très bas prix : cinquante euros pour sept hectares. Aussi, l'entreprise avait promis septante emplois par villages. Au final, n'y en eut que trois ou quatre.

Parallèlement, à Domba, un village situé sur une des concessions minières à côté de Morila, la direction de la mine est venue interdire aux orpailleurs traditionnels d'exploiter l'or de surface. Alors que les gens exercent cette activité depuis la nuit des temps, à la pioche et qu'il existe actuellement, selon des estimations, 200,000 personnes qui vivent de l'orpaillage au Mali….

Autour de la mine, quelles sont les conséquences observables de cette exploitation sur l'environnement ?

Les problèmes de pollution sont en général liés à la surexploitation. En surface, les taux d'or présents dans les roches sont élevés. Mais en profondeur, ils le sont moins. C'est à ce moment-là qu'intervient l'exploitation minière industrielle qui utilise les produits chimiques. On peut donc dire que les problèmes de pollutions environnementaux sont liés à la surexploitation.

Un autre problème : l'eau. Il s'agit d'une zone où il y a beaucoup d'eau. Mais avec une extraction de quatre millions de tonnes de minerais par an et un brassage dans dix-sept millions de mètre cube d'eau dans lequel se déverse

aussi sept tonnes de cyanure, l'accès à l'eau en général et à une eau saine en particulier est très compliqué pour les villageois. L'eau qui sert au traitement du minerai va dans la nappe phréatique. Elle est déversée d'abord dans un bassin de rétention qui fait environ quarante hectares mais qui ne possède aucun système de protection, pas de bâches. Par conséquent, les eaux usées peuvent s'infiltrer dans le sol. La compagnie minière prétend que le cyanure s'évapore. D'une part, ce n'est vrai qu'en surface, d'autre part, il s'évapore dans l'air qu'on respire. De plus, avec le système de cette mine, du cyanure s'infiltré quand-même dans le sol et donc dans les nappes phréatiques. Enfin, il y a aussi le problème de la pollution insidieuse à l'arsenic. En effet, j'ai vu des trains d'écoulement avec des traces de carbone et d'arsenic. Le minerai explosé lors du processus d'exploitation libère l'arsenic dans l'environnement.

Y a-t-il des impacts sur la santé des travailleurs ou des populations de l'utilisation des produits chimiques ? Et comment ces populations ont-elles réagi à cette situation ?

Oui, il y a eu de nombreux cas d'étourdissement qui ont provoqué des accidents souvent mortels. En effet, le cyanure est un anoxiant qui agit par asphyxie en se fixant sur le sang. Il aura fallu cinq ans pour que l'accumulation des intoxications inquiète les populations et que celles-ci fassent le lien entre leurs problèmes de santé et l'exploitation minière. En mai 2005, à Morila, un homme est mort devant la porte de la mine. Un de trop.

C'est à partir de là que les gens ont commencé à s'organiser. Le sentiment général était la colère. Une grève a commencé en juillet car les gens se rendaient compte qu'ils mouraient les uns après les autres.

Ensuite, il s'est avéré que ni les conditions de travail ni le système de prime n'étaient respectées. Et il y avait des problèmes avec les contrats des travailleurs : il y avait plus de 300 contrats falsifiés qui étaient en réalité des contrats d'essai, systématiquement photocopiés.

Les populations locales se sont senties trahies sur toute la ligne par les autorités du pays et par les autorités de la mine.

Mais maintenant que la mine est fermée, elles ne peuvent plus revendiquer leurs droits car elles n'ont plus personne à qui se plaindre : la SOMADIX a disparu et est devenue MARS, pour l'exploitation d'une autre mine. Il n'y a donc plus d'interlocuteur juridique.

Y a-t-il selon vous une dimension internationale à ce problème, un schéma qui se répète ailleurs dans le monde ?

Toutes ces sociétés minières ont un siège dans un paradis juridique : le Canada. Et pour la circulation des flux financiers, ces compagnies ont des sièges dans les paradis fiscaux.

Le contrat minier imposé au Mali est calqué sur le code minier canadien. De plus, l'époque coloniale n'est pas loin avec la liquidation des opposants et la corruption. Quand il y a 890 grammes d'or qui disparaissent sur 900, on voit bien la marge que les grosses compagnies minières ont pour corrompre autour d'elles ; Le fait est que nous sommes dans un système de dérégulation générale où l'État ne peut jouer aucun rôle de contrôle. Tout le contrôle se retrouve dans les mains des multinationales.

La coopération entre les pays du Nord et du Sud permet-elle d'améliorer la situation des peuples victimes de ce type d'exploitation ?

La présence de la coopération est directement liée à la présence des multinationales. La coopération, c'est la mission du capital. Au même titre que pendant les colonies on a envoyé l'église catholique, maintenant on envoie des coopérants. Ils jouent exactement le même rôle, mais avec des outils plus élaborés, plus sophistiqués.

Jean Bofane en parle bien dans son bouquin, *Mathématiques congolaises* : la coopération est le vecteur de rétribution d'un petit pourcentage des fruits de l'exploitation qui s'occupe de conditionner cette rétribution par des critères choisis, décidés en Occident.

La coopération, par l'argent, conditionne le fonctionnement politique de ces pays : les « démocraties » provoquées sont faites pour faire valoir l'incapacité humaine, politique et sociale du colonisé et pour imposer le savoir-faire occidental.

Source : www.michelcollon.info [http://www.michelcollon.info/Interview-d-Eric-Pauporte-Mali-d.html]